



Association Accompagnement Loisirs/Méli-Mélo 39 rue Rouget de Lisle 42000 Saint Etienne
04 77 25 19 96 / 06 74 72 73 64 aal.meli@yahoo.fr
Siret n° 424 943 983 000 17 – déclaration en Préfecture de la Loire sous le n° W 423000270

RAPPORT MORAL ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MARS 2013

Merci de votre présence à tous. Merci d'avoir pris sur votre temps afin de venir faire le point avec nous, merci de vous intéresser à l'activité de Méli-mélo.

Aux administrateurs représentant les associations constitutives qui participent très fidèlement financièrement à l'activité de Méli-mélo.

A Nadine Chaix pour sa compétence et son soutien précieux. A Françoise Daret pour sa participation inconditionnelle et généreuse.

Aux partenaires (notamment) :

La FSGT dont l'entraîneur Lauran Collinet a su instaurer une relation de confiance avec les adhérents de Méli-mélo, ancrer l'équipe dans un championnat où elle tient sa place et dont les progrès ont permis à un de nos adhérents de rejoindre une autre équipe (qu'on peut qualifier de «milieu ordinaire») : Inutile de préciser que nous avons conscience d'être fidèles au Projet d'Etablissement dans son objectif «d'inclusion» des personnes lorsqu'un tel projet individuel aboutit.

Aux animateurs :

Fabien qui n'a pas fait défaut,
Hanaa qui a fait preuve de disponibilité durant toute cette année,
Nathalie qui a dû affronter les affres d'un accident de la circulation et ses conséquences : l'immobilisation, les soins, la rééducation. Nous lui souhaitons un bon retour parmi l'équipe d'animation et de persévérer dans sa remise en forme.

Il faut dire que l'absence d'un animateur pour une durée d'abord indéterminée est un **traumatisme pour l'association** : cela signifie la perte de la moitié de l'effectif... on imagine la difficulté pour une petite structure comme la nôtre d'envisager le remplacement dans ces conditions et il faut une équipe solide pour faire face aux incertitudes et assurer le «service» en l'absence de perspective d'avenir.

Je dois le dire, aujourd’hui Méli-mélo retrouve son équipe d’animation et perd Hanaa qui n’a pas démerité : Heureusement, nous savons qu’elle a des projets bien que son engagement affectif ait été important ; nous voulons croire que son passage ici aura été profitable dans une approche spécifique, atypique du Handicap ; nous lui souhaitons bonne chance.

Les adhérents vont d’ailleurs la retrouver cet été, encadrant un groupe de sept adhérents dans le Sud-Ouest pour un projet qu’elle a monté personnellement et qui lui tient à cœur : celui-ci permettra à des adhérents qui ne partent pas habituellement, de passer **une semaine en centre de vacances pour moins de 600 € voyage et séjour compris.**

Aux bénévoles qui complètent le travail de l’équipe d’animateurs et on sait que celui-ci a été particulièrement ardu cette année : j’y reviendrai. Je citerai Jacques Chaix, Daniel Michon, et Jean-Claude Rouchon qui ont consacré temps et énergie à la **réfection du local** et dont on peut constater le travail ; je préciserai pour ceux qui ne sont pas encore informés que nous avons bénéficié d’un don par une entreprise de Vaulx en Velin. Nous avons pu en choisir les couleurs (que vous pouvez admirer ici) dans une gamme de qualité.

L’année 2012 a été marquée par ailleurs, par un événement préparé depuis plus d’un an : le voyage en Uruguay. Nous allons évoquer celui-ci dans le rapport d’activité.

Je présenterai simplement la suite de ce projet ; car nous attendons actuellement un groupe d’Uruguayens qui doit nous rendre visite durant la Quinzaine de la «Ville en partage». Nous ne connaissons pas encore les dates mais les nouvelles régulières d’Uruguay nous montrent que les choses s’organisent sur place et c’est un groupe d’une dizaine d’uruguayens qui devraient arriver et passer une dizaine de jours en mai.

Mais le plus étonnant est *l’impact de ce voyage en Uruguay même* : Je suis informée depuis ce mois-ci que *quatre autres villes désirent lancer une invitation* au groupe qui a effectué le voyage l’an dernier ; ce sont des villes du Nord, proches de la frontière brésilienne.

Je sais qu’un chef de projet a été nommé au niveau du ministère des affaires étrangères dans cette perspective et qu’une réunion a déjà eu lieu cette semaine : je ne suis pas informée officiellement par l’ambassade d’Uruguay.

A ce jour, j’ignore quelle suite sera donnée, à la fois par les adhérents et par Méli-mélo, à ce projet.

Je rappelle qu’une vidéo de ce voyage sera présentée à la cinémathèque le 23 mai à 14 h 30 et à 18 h 30 en présence des uruguayens.

Je voudrais à présent, donner le pouls de l’association : En 2012, l’atelier théâtre a connu une petite éclipse en raison de l’absence pour maternité d’Anaïs qui nous a quittés ensuite pour des raisons qu’on comprend aisément.

Sébastien Mattia a pris la suite et le groupe devrait retrouver ses marques et présenter son spectacle en juin.

Le VTT, activité-phare des beaux jours grâce à Jérôme, a pris une place importante à Méli-mélo et touche des amateurs convaincus : Elle reprend en avril et la réunion de reprise aura lieu le 21 mars.

Toutes ces activités nous ramènent au Projet d'Etablissement : *l'inclusion des personnes dans la cité* ; je le rappelle ; c'est un objectif que nous devons revisiter constamment en connaissant les limites, bien entendu.

Faire faire et non pas faire à la place, être à l'écoute des adhérents, de leurs souhaits mais aussi faire émerger envies, des démarches, donner à voir est un impératif de Méli-mélo qui doit nous questionner : c'est un **objectif que je nous propose de travailler cette année**.

Par ailleurs, il est difficile d'évoquer les activités, les projets sans les situer dans un ensemble sociétal, sans s'interroger sur notre environnement social.

Sans sombrer dans un pessimisme délétère, il est impératif de constater que nous sommes dans une période de désengagement de l'Etat et que nos objectifs ne représentent pas forcément une priorité dans l'ordre des urgences nationales...

Il nous faut donc relever les manches (encore plus) et chercher des solutions dans notre environnement...

Depuis novembre 2012, **Méli-mélo est reconnue d'intérêt général** et à ce titre, susceptible de signer des reçus fiscaux.

Des dons (modestes) ont déjà été perçus pour 2013... Nous allons élaborer un courrier afin d'informer nos partenaires et proches de cette possibilité : je rappelle la déduction de 66 % des dons pour les particuliers et 60 % pour les entreprises.

Il paraît enfin qu'est venu le temps de se poser la question de la gouvernance de Méli-mélo : Même si cela paraît une déclaration tant de fois entendue, il faut trouver de nouveaux administrateurs et des capacités à concevoir et mener des projets ; c'est un impératif afin de ménager l'avenir de notre association : Je vous propose de nous atteler tous à ce défi pour l'année qui vient.

La présidente,
E MF Rouchon